

Le multilinguisme en Europe

Le saviez-vous?



L'Union européenne compte 24 langues officielles.

À chaque intégration de nouveaux membres, le nombre de langues officielles de l'UE augmente.

L'allemand, le français et l'anglais bénéficient du statut privilégié de « **langues de travail** » au sein des institutions.



L'Union européenne est une **entité multilingue**, où les langues des États membres constituent une **part essentielle de son patrimoine culturel**.



Les dépenses de traduction de la Commission européenne représentent 0,2 % du budget de l'UE, avec environ **deux millions de pages traduites chaque année**.



Utilisation des langues au sein des institutions de l'UE

- La Commission européenne emploie l'anglais, le français et l'allemand en tant que langues de travail.
- Les députés européens ont la possibilité de s'exprimer au sein du Parlement européen dans l'une des 24 langues officielles.
- À la Cour de justice de l'Union européenne, le français constitue la langue officielle de travail.

